



## **CHARTRE**

### **Association FESTIVAL D'ALTERNATIVES ALIMENTAIRES (FAA)**

#### **ENJEUX**

L'association FAA est un collectif de plusieurs associations, de citoyens, d'organisations agissant pour promouvoir une alimentation saine accessible à tous, produite à proximité du consommateur selon des pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité. L'association FAA défend des modes de distribution et de consommation responsables et équitables. Elle se veut solidaire des actions menées, en France et dans le monde, visant au maintien de l'autonomie alimentaire des populations et d'une agriculture paysanne.

#### **ACTIONS**

Ces objectifs se déclinent en un programme élaboré par l'assemblée générale courante. Les actions mises en place visent les professionnels et le grand public dans le but de les sensibiliser à la fois aux enjeux environnementaux, économiques, sociaux de l'alimentation, et aux valeurs de l'association FAA.

Ces actions de sensibilisation et d'information peuvent prendre diverses formes, selon ce qui semblera le plus adapté aux circonstances : conférences, projections, débats, manifestations festives, entre autres.

Le FAA participe également à des événements organisés par des structures qui s'inscrivent dans ses valeurs.

Tout en dénonçant, chaque fois que nécessaire, les comportements de l'agro-industrie lorsqu'elle porte atteinte à l'environnement, à la biodiversité, aux populations et aux paysans eux-mêmes, l'association mettra tout en œuvre pour aider le modèle dominant inadapté à opérer sa transition vers une agriculture paysanne répondant aux besoins des populations et non plus aux intérêts financiers.

#### **VALEURS**

Le collectif constituant le FAA représente une diversité de sensibilités, d'expériences et d'approches.

Cette diversité sera perçue comme une richesse, agira dans l'intérêt des actions à mener et permettra de toucher des publics très variés.

L'indépendance vis-à-vis des partis politiques, l'égalité représentative des adhérents, le respect des différences, la justice sociale, la sobriété environnementale, la non-violence et la bienveillance seront naturels et inconditionnels.

## **MODE DE FONCTIONNEMENT**

### **1- Adhésion**

La commission « Adhésion » valide l'ensemble des demandes d'adhésion sauf celles dont les valeurs ne sont pas compatibles avec celles du FAA ou pouvant porter atteinte à sa réputation.

Dans ce cas et en dernier lieu, c'est le conseil d'administration qui statuera.

Tout nouvel adhérent signera et adhérera sincèrement à la présente charte.

### **2- Gestion de l'association**

La gestion de l'association est assurée par :

- l'assemblée générale ordinaire : elle se réunit une fois par an et définit les orientations générales de l'association. Tous les adhérents sont invités à y participer ;
- l'assemblée générale extraordinaire : elle est convoquée pour la modification des statuts ou la dissolution de l'association. Tous les adhérents sont invités à y participer ;
- l'assemblée générale courante (ou réunion plénière) : elle assure la gestion régulière de l'association. Tous les adhérents sont invités à y participer ;
- le conseil d'administration : il met en place les orientations et les actions prévues par les assemblées générale, ordinaire et courante. Il se réunit autant que nécessaire et est composé de 15 adhérents volontaires au maximum, adhérents depuis au moins un an. Parmi ces 15 membres du conseil d'administration 2 « co-trésoriers » se proposent pour occuper cette fonction et 2 « co-référents » sont tirés au sort, ils représentent l'association dans tous les actes de la vie civile.

### **3- Les commissions**

Les différentes réflexions ou actions sont menées concrètement par des commissions créées chaque fois que nécessaire.

Les commissions sont autonomes dans la conduite de leurs tâches. Un représentant au moins de chaque commission doit participer aux assemblées générales courantes pour rendre compte des travaux de la commission.

#### **4- Les outils de gestion, d'information et de communication**

L'association favorise l'utilisation des logiciels libres et des formats ouverts.

Elle veille à recourir à des modes de diffusion qui sont au maximum respectueux de l'environnement, en limitant le gaspillage ou en recourant à des produits recyclés.

#### **5- L'organisation d'événements**

Lors des manifestations publiques organisées par le FAA qui comprennent un temps de repas, un goûter, un apéritif, ou une dégustation, l'association proposera des mets et des boissons respectueux de la diversité des choix alimentaires.

Ce souci d'accepter et d'accueillir nos différences alimentaires sera indiqué dans l'annonce de l'événement. Seront également mentionnés les accès en transports en commun lors de chaque rencontre publique.

#### **6- Respect des données personnelles**

L'association FAA ne diffuse pas les listes de coordonnées de ses bénévoles, de ses adhérents et de ses sympathisants, même à des associations ou collectifs qui partagent ses valeurs.

Le FAA se charge de transmettre directement les informations qui s'inscrivent dans ses objectifs et ses valeurs.

Nom de la personne (et prénom) ou de l'organisation :

certifie avoir lu la charte des adhérents du Festival d'Alternatives Alimentaires et adhérer à ses objectifs et ses valeurs

Fait à \_\_\_\_\_, le

Signature de la personne ou du responsable de l'organisation :